

Image not found or type unknown



Demande de rétractation, pour ouverture d'une ligne téléphonique

Par **jadese**, le **28/10/2009** à **17:43**

J'ai ouvert une ligne téléphonique chez BOUYGUES Télécom pour ma mère qui est âgée de 87 ans, mais elle a changé d'avis, donc j'ai demandé une rétractation j'ai souscrit cette offre le 26/10/2009 et j'ai envoyé une lettre recommandée le 28/10/2009, d'ailleurs la ligne n'a pas été utilisée. Je voudrais savoir si j'ai le droit car un prélèvement va être effectué tous les mois. Merci de votre réponse.